

## L'obligation d'annoncer les postes vacants Les bonnes pratiques et les défis sous diverses perspectives

Six mois après l'introduction de l'obligation d'annoncer les postes vacants, créée en lien avec la mise en place de l'initiative sur l'immigration de masse, les premières expériences ont été faites. Quels sont les éléments qui ont fait leurs preuves ? Quelles sont les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre ?

Insertion Suisse a le plaisir de vous inviter à un colloque pour discuter de ces questions avec des représentant-e-s des autorités politiques, de l'insertion professionnelle et des milieux économiques. Cette demi-journée aura pour objectifs d'appréhender l'obligation d'annoncer les postes vacants sous différents points de vue, de mettre en évidence les bonnes pratiques et de réfléchir ensemble aux solutions potentielles pour relever les défis.



## Programme

dès 13h00 Ouverture des portes

13h30–13h45 Accueil et ouverture du colloque

**Insertion Suisse** 

13h45–14h00 Exposé introductif

Mauro Tomeo

Responsable du secteur Soutien opérationnel aux ORP/LMMT/ACt

14h00–15h00 Les bonnes pratiques et les défis sous diverses perspectives

Nicole Hostettler

Cheffe du Département de l'économie et du travail

au Canton de Bâle-Ville

Cathy-Jill Barraud

Directrice Fondation IPT Vaud

15h00-15h30 Pause

15h30–16h00 Casimir Platzer

Président de GastroSuisse

16h00–16h45 Table ronde avec les intervenant-e-s

16h45–17h00 Mot de conclusion

**Insertion Suisse** 

dès 17h00 Apéritif

Animation du colloque : Stefan Bühler

correspondant au Palais fédéral pour le NZZ am Sonntag

## Renseignements pratiques

Organisateur Insertion Suisse

Rue du Lion-d'Or 4 1003 Lausanne 021 313 44 98

www.insertionsuisse.ch info@insertionsuisse.ch

**Langues** Allemand et français, avec traduction simultanée.

**Public cible** Organismes d'insertion socioprofessionnelle,

représentant-e-s des cantons, offices du travail, employeurs et autres personnes intéressées.

Frais de participation Membres d'Insertion Suisse CHF 90

Non-membres CHF 180

Les frais seront facturés après la date limite d'inscription.

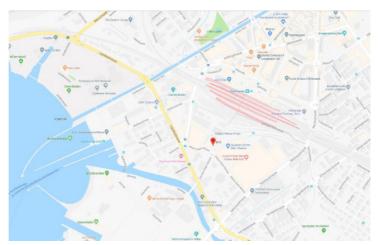
Inscriptions Par email à ais@goffice.ch

Délai d'inscription: 28.11.2018

Le nombre de places est limité. Les inscriptions seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée. Une annulation de l'inscription est possible jusqu'au délai d'inscription. Passé ce délai, les frais de participation seront facturés.

Lieu Aula BFB Bienne, Robert Walser Platz 9, 2501 Bienne

A 3 minutes de la gare de Bienne



Cliquez sur la carte pour l'ouvrire dans Google Maps